

# Faire une simulation d'aide au logement

6



caf.fr

Les fiches-formation

Vous êtes locataire ou accédez à la propriété ? Peut-être aurez-vous droit à une aide de la Caf. Pour en être sûr, rien de plus simple : faites une simulation sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) !

1) Dans la rubrique «Les services en Ligne», cliquez sur Estimer vos Droits pour l'Aide au Logement

2) Indiquez-nous si «Vous êtes allocataire» ou «Vous n'êtes pas allocataire».

3) Pour poursuivre, vous aurez besoin de renseigner, selon que vous soyez ou non allocataire, le montant de **vos loyer**, la composition de **vos famille** (enfants et parents à charge), et le montant de **vos revenus** d'il y a deux ans (*par exemple, vos revenus 2013 serviront au calcul de votre aide si vous réalisez cette simulation en 2015*). Si vous êtes déjà allocataire, certaines rubriques seront pré-remplies.



## Estimer vos droits

### Vous êtes allocataire

Nous utiliserons des informations de votre dossier pour vous éviter de les saisir à nouveau

- Le RSA
- La Paje
- Le logement

### Vous n'êtes pas allocataire

- Le RSA
- La Paje
- Le logement

4) Répondez précisément aux questions posées et cliquez à chaque fois sur « Valider ».

5) A la fin du questionnaire, vous obtiendrez une estimation de votre aide.

Vous pouvez alors effectuer une demande d'aide au logement en ligne

Les champs précédés par un astérisque (\*) sont obligatoires

## VOTRE SITUATION

\* Actuellement,

- Vous êtes locataire
- Vous louez une chambre ou un appartement au Crous ou dans un foyer, ou une résidence pour étudiants
- Vous résidez dans un foyer (Foyer, maison de retraite...)
- Vous êtes accueilli par des particuliers
- Vous accédez à la propriété

Si pour des raisons d'ordre professionnel, vous occupez un autre logement que le logement familial, cochez la case ci-contre.

Valider

